

MISE À JOUR SUR LE TRANSPORT SCOLAIRE- RETOUR À L'ÉCOLE

31 août 2021

En ces temps sans précédent, les consortiums de la province collaborent avec leurs conseils scolaires membres, leur unité de santé publique locale, leurs transporteurs et le ministère de l'Éducation pour atténuer les risques pour la santé associés au COVID-19 à bord des véhicules scolaires. La priorité du CTSE est de créer un environnement où les élèves peuvent se sentir en sécurité et limiter la transmission du virus dans la mesure du possible. Nous avons pris soin de respecter et/ou de dépasser les lignes directrices du Ministère.

1. Responsabilité des parents pour évaluer la santé de leur enfant

Les élèves malades avec des symptômes de Covid-19, fatigue, fièvre, difficulté respiratoire et toux sèche ne doivent pas monter à bord d'un véhicule scolaire.

Les parents doivent évaluer l'état de santé de leur enfant avant de l'envoyer dans le véhicule scolaire ou de le déposer à l'école. Veuillez consulter les ressources de Santé publique Ontario sur la sécurité des COVID-19 et un outil d'auto-évaluation.

[Ressources de Santé publique Ontario](#)

[Outil d'auto-évaluation](#)

Les parents devront aller chercher leur enfant à l'arrêt d'autobus ou à l'école immédiatement après l'identification d'un enfant malade. Les élèves malades non surveillés à l'arrêt seront isolés sur le véhicule à l'embarquement, dans la mesure du possible.

2. Préparer les élèves pour leur trajet à l'école

- L'hygiène respiratoire et des mains sont des stratégies d'atténuation essentielles qui limitent la transmission des virus. Les élèves sont encouragés à se laver soigneusement les mains et/ou à utiliser un désinfectant pour les mains avant d'aller à l'arrêt, puis à désinfecter leurs mains à nouveau (à l'aide de leur désinfectant pour les mains) avant de monter dans l'autobus.

- Tous les élèves doivent porter un masque à moins qu'ils ne soient incapables de le faire pour des raisons médicales ou en raison de besoins spéciaux. Les parents doivent alors en aviser la direction de l'école.
- Les élèves avec des exemptions approuvées seront transportés dans une fourgonnette et non dans un autobus avec de réduire les risques de contagion.

Veillez garder à l'esprit que la réduction du risque de transmission de COVID-19 est la responsabilité de tous.

Il est également essentiel d'examiner les règles de base en matière de sécurité des véhicules scolaires. Les ressources suivantes sont disponibles pour enseigner la sécurité des autobus scolaires aux jeunes élèves : [CTSE/SÉCURITÉ](#)

3. Choisir le Meilleur mode de transport pour les bulles familiales

- Il est recommandé aux parents et aux élèves d'utiliser le transport actif pour se rendre à l'école autant que possible. Marcher et rouler tout le chemin, ou une partie du chemin, permettra de réduire la circulation autour de l'école et de fournir une expérience sans masque.
- Le CTSE a suspendu le programme de sièges de courtoisie jusqu'à nouvel ordre en raison de l'incertitude entourant les restrictions de COVID-19. Les parents seront avisés si nous pouvons remettre le programme en marche plus tard durant l'année.

4. La sécurité à bord d'un véhicule scolaire

La sécurité à bord des véhicules scolaires commence à la maison !

Saviez-vous que la sécurité des véhicules scolaires est la responsabilité de CHAQUE utilisateur ?

Pour s'assurer que votre enfant comprend comment utiliser le transport scolaire en toute sécurité, le CTSE recommande à chaque parent/tuteur de :

- Consulter les règles sur la [sécurité à bord des véhicules scolaires](#) avec son enfant, avant le début de l'école et sur une base régulière.
- Suivez [l'Abeille Bourdonnante](#) dans son cheminement vers un transport scolaire sécuritaire.
- Aider son enfant à comprendre son rôle pour assurer sa sécurité ainsi que celle des autres élèves à bord.
- Pratiquer un bon comportement à bord d'un véhicule scolaire à la maison avec son enfant.

Vous pouvez aider le conducteur du véhicule scolaire à aller à l'école en toute sécurité, simplement en suivant ces règles de sécurité à bord des véhicules scolaires !

5. Gestion du comportement des élèves

La réduction du risque de transmission entre les élèves dépendra de leur comportement à bord du véhicule scolaire. Les nouvelles règles concernant le port du masque, l'hygiène des mains et la distanciation physique seront communiquées fréquemment et renforcées à bord du véhicule. On s'attend à ce que l'élève respecte son assignation de siège, même si cela signifie qu'il est assis avec son frère ou sa sœur ou camarade de classe, plutôt que ses amis ou par eux-mêmes. Ce sont toutes des précautions nécessaires pour réduire la transmission et pour faciliter le traçage de contact s'il y a un cas positif de COVID-19 rapporté.

Les règles de sécurité à bord des véhicules scolaires sont conçues pour réduire les blessures subies par les élèves qui utilisent le transport scolaire pour se rendre à l'école et en revenir. Les élèves doivent rester assis avec leur sac à dos sur leurs genoux et éviter de se promener. Ils ne doivent pas manger ou boire à bord des véhicules pour éviter les déversements et les ordures. L'intimidation verbale ou physique, n'est pas tolérée.

Les élèves qui ne respectent pas les règles générales de sécurité à bord des véhicules scolaires et/ou qui causent des perturbations en raison de leur comportement indiscipliné peuvent être temporairement ou définitivement suspendus de leurs services de transport.

6. Assignement de sièges

Restez assis en tout temps – les frères et sœurs dans le même banc

Les écoles vont assigner des sièges pour tous les élèves qui utilisent les autobus jaunes adaptés ou réguliers. Dans les fourgonnettes, le conducteur ou la conductrice indiquera à l'élève son siège assigné. Dans la mesure du possible, les élèves qui vivent dans le même foyer s'assoient ensemble, tandis que les élèves seuls sont regroupés avec des camarades de classe.

L'école prépare l'assignation des sièges et les conducteurs assisteront les élèves qui en auront besoin pour trouver le siège dans lequel ils doivent s'asseoir. Les sièges sont clairement numérotés au-dessus des fenêtres. L'élève doit rester dans son siège pendant chaque trajet afin de maintenir les bulles de cohorte le plus possible. Cela réduit la transmission du virus et facilite la recherche des contacts pour la santé publique.

Les élèves de la maternelle seront assis près de l'avant et les parents/tuteurs devront les accueillir à leur arrêt en après-midi, comme à l'habitude.

Les assignations de sièges peuvent changer en raison des nouveaux élèves inscrits, mais nous tenterons de limiter les changements aux affectations de sièges, si nécessaire.

7. Utilisation du système mTransport

Le système d'identification mTransport, pour lequel l'élève présente sa carte devant la caméra de la tablette sera en fonction dans tous les autobus cette année.

Ainsi, les élèves seront enregistrés à bord lors de la montée et comme ayant quitté au débarquement. Les conducteurs et conductrices ne pourront pas prendre la carte de l'élève pour le faire à leur place. Le parent doit s'assurer que la carte est accessible pour son enfant. Les cartes attachées avec une bandoulière seront livrées dans les écoles d'ici la fin de la semaine et distribuées aux élèves en début de l'année scolaire. Ce système facilitera le traçage par le Bureau de santé local (BSEO) lors de cas de contamination à bord d'un véhicule.

Les nouveaux élèves qui arrivent d'ailleurs et ceux de maternelle et jardin qui commencent l'école pour la première fois recevront leurs cartes plus tard lorsque nous recevrons leurs numéros d'identification du Ministère de l'Éducation. Les conducteurs et conductrices pourront les enregistrer manuellement. On encourage les parents à télécharger l'application mTransport qui leur permettra de recevoir des avis lorsque leur enfant est à bord et quitte le véhicule. Détails disponibles sur notre site web : <https://www.ctse.ca/parents-et-eleves/mtransport/>

8. Attendre à l'arrêt

Gardez la distanciation à l'arrêt et lors de la montée dans l'autobus

On s'attend à ce que les parents/tuteurs et les élèves maintiennent une distance physique de 2 m entre les groupes familiaux. Il est important que les élèves arrivent à leur arrêt désigné au moins 10 minutes avant l'heure d'arrêt affichée.

Une fois le véhicule arrivé, les élèves ne doivent pas tous se précipiter vers la porte d'entrée. Au contraire, les élèves doivent s'aligner tout en maintenant une distance physique de 2 m entre eux, dans la mesure du possible. Pas plus d'un élève ne devrait être dans les escaliers à la fois. Les élèves doivent se rendre à leur siège assigné et s'asseoir avec leur sac sur leurs genoux le plus rapidement possible.

9. Le conducteur ou la conductrice

Les transporteurs feront tout leur possible pour garder le même conducteur ou la même conductrice sur le même parcours, à tous les jours. On s'attend à ce que les conducteurs portent un masque à moins qu'ils ne soient pas en mesure de le faire en raison d'un problème de santé. Pendant que les élèves montent à bord, les conducteurs et conductrices peuvent porter un masque et une visière facial ou des lunettes. Cela peut être effrayant pour les enfants, qui peuvent ne pas reconnaître leur visage amical. Les parents/tuteurs devraient envisager de parler de cet aspect du trajet avec leurs enfants avant leur premier voyage dans l'autobus, et les superviser à l'arrêt jusqu'à ce qu'ils montent à bord du véhicule.

Étant donné que l'équipement de protection individuelle (EPI) est conçu pour protéger l'utilisateur, les conducteurs et conductrices de véhicules scolaires auront la possibilité de porter tout l'équipement qu'ils estiment nécessaire pour les protéger. Cela signifie qu'ils peuvent porter leurs propres masques en tissu ou des masques de qualité médicale, s'ils

le souhaitent. Ils peuvent ou non porter des visières ou des lunettes pendant le chargement ou pendant qu'ils répondent à un événement de premiers soins.

Les conducteurs et conductrices d'autobus adaptés pour fauteuils roulants devront porter des EPI supplémentaires, non seulement pour se protéger, mais aussi pour protéger chaque élève contre la contamination croisée. Ces conducteurs et conductrices doivent porter une visière ou des lunettes, un masque et peuvent porter un couvre-vêtement en papier lorsqu'ils manipulent et sécurisent le fauteuil roulant des élèves. Cela est dû à la proximité entre le conducteur ou la conductrice et l'élève, et le potentiel plus élevé de transmission des fluides corporels. Le conducteur ou la conductrice doit utiliser un désinfectant pour les mains avant et après avoir manipulé chaque élève, ou porter des gants jetables.

10. L'embarquement et le débarquement

Utilisez la rampe d'accès – gardez la distanciation physique dans l'allée du véhicule

En arrivant à l'école, les élèves débarquent de l'avant à l'arrière, un siège à la fois, tout en maintenant la distance physique entre eux. Les élèves doivent utiliser leur désinfectant personnel à main dès qu'ils descendent de l'autobus et avant d'entrer à l'école, si possible. Les écoles guideront les élèves pour se rendre à l'endroit approprié pour leurs cohortes de classe.

À la fin des classes, les écoles maintiendront les cohortes de classe jusqu'à l'heure d'embarquement prévue. Les cohortes de classe peuvent être séparées en cohortes familiales au moment du chargement, en fonction des assignations de sièges.

11. Marche et vélo pour se rendre à l'école

Non seulement la marche et le vélo sont de merveilleuses façons pour les élèves (et les parents) d'ajouter de l'activité physique à leur journée, mais ils contribuent également à réduire la circulation des véhicules autour des écoles, à créer une zone scolaire plus sûre pour les enfants et à améliorer la qualité de l'air pour tous.

12. Les Autobus Jaunes adaptés et réguliers

- Sièges assignés par bulle familiale ou bulle de salle de classe, dans la mesure du possible. Les sièges seront clairement numérotés.
- La capacité de chargement sera normale, avec une charge complète étant de 71 élèves de niveau élémentaire et 47 de niveau secondaire dans les gros autobus. Dans les petits autobus, c'est 29 élèves de l'élémentaire et 20 élèves du secondaire. Les élèves peuvent être assis 2 par banc au secondaire et 3 par banc à l'élémentaire.
- Tous les élèves doivent porter un masque dans les autobus.

- Le banc derrière le conducteur sera laissé vacant, dans la mesure du possible. Ce banc pourra aussi être utilisé par l'enfant de la conductrice ou du conducteur.
- Les véhicules seront nettoyés en profondeur après les routes du matin et après celles de l'après-midi. La main courante, les poignées et barres de sécurité seront désinfectées après chaque parcours.

13. Les Fourgonnettes

- Les parents et le personnel de l'école doivent porter un masque lorsqu'ils sécurisent les élèves à l'intérieur de la fourgonnette.
- Les parents peuvent choisir d'utiliser un essuie-tout désinfectant non-parfumé pour nettoyer les surfaces en plastique ou en métal où leur enfant sera assis. La pulvérisation ne sera pas autorisée.
- Aucun élève assis sur le siège avant.
- Tous les élèves doivent porter un masque, à moins que les élèves ne puissent le faire pour des raisons médicales ou en raison de besoins spéciaux.
- Sièges assignés par la conductrice ou le conducteur. Maximum de 5 passagers.
- Nettoyage en profondeur des véhicules avec un désinfectant approuvé après les routes du matin et de l'après-midi.

14. Les Autobus Adaptés

- Le conducteur ou la conductrice peut porter un protège-vêtement, une visière ou des lunettes, un masque et des gants, selon les circonstances. Il ou elle utilisera un désinfectant pour les mains avant et après le chargement de chaque élève, ou portera des gants.
- Sièges assignés par bulle familiale ou bulle de salle de classe, dans la mesure du possible. Les sièges seront clairement numérotés.
- La capacité de chargement sera normale. Les élèves peuvent être assis 2 ou 3 par banc. Toutes les positions en fauteuil roulant seront utilisées pour sécuriser les élèves en fauteuil roulant.
- Tous les élèves doivent porter un masque, à moins qu'ils ne soient incapables de le faire pour des raisons médicales ou en raison de besoins spéciaux.
- Le banc derrière le conducteur sera laissé vacant, dans la mesure du possible. Ce banc peut être utilisé par l'enfant de la conductrice ou du conducteur.
- Nettoyage en profondeur des véhicules avec un désinfectant approuvé sera fait après les routes du matin et de l'après-midi. La main courante, les poignées et barres de sécurité seront désinfectées après chaque parcours.

15. Les Monitrices/Moniteurs Aides médicales

Les monitrices/moniteurs et aides médicales peuvent porter des vêtements de protecteurs, selon leur rôle au sein du véhicule scolaire. Toute personne qui assistera un élève peut porter un couvre-vêtement, une visière ou des lunettes, un masque et des gants. Une alternative à l'utilisation de gants est d'utiliser un désinfectant pour les mains avant et après la manipulation de chaque élève.

Les personnes qui ne surveillent que les élèves et qui ne sont pas tenues d'entrer dans l'espace physique de 2 m autour des élèves pour quelque raison que ce soit, ne seront tenues que de porter un masque et peuvent choisir de porter la visière ou les lunettes.

16. Les Brigadières/Brigadiers Adultes

Les brigadiers/brigadières adultes sont déployés à des endroits justifiés par les villes et villages. Ils porteront un masque et certains peuvent également porter une visière s'ils le préfèrent. Il indiquera aux élèves l'endroit où ils doivent s'arrêter et se tenir debout en attendant de traverser la rue tout en maintenant la distance physique entre eux.

On demande aux élèves de faire un effort particulier pour donner un peu d'espace aux brigadières/brigadiers en traversant la rue. Il est rappelé aux conducteurs qu'il est illégal de traverser une intersection pendant qu'un brigadier ou une brigadière demeure à l'intersection, même s'il semble qu'il y ait de l'espace. Il s'agit d'une infraction passible d'amende.

17. Traçage des contacts

Dans le cas où une personne, qu'il s'agisse du personnel de l'école, d'un conducteur ou d'une conductrice, ou un élève, identifiée comme ayant potentiellement la COVID-19 et qui pourrait avoir été en contact avec des élèves à bord d'un véhicule scolaire en particulier, l'école communiquera avec le BSEO et le CTSE. Le BSEO effectuera le suivi des contacts en fonction de critères prédéterminés et informera l'école, le CTSE et les personnes touchées des prochaines étapes à suivre. Cela peut inclure ou non l'auto-isollement, ou d'autres mesures, incluant un nettoyage et une désinfection complète du véhicule utilisé.

Bonne rentrée 2021-2022 à toutes et tous

L'ÉQUIPE DU CTSE